

Mesdames et messieurs membres de la commission,

C'est avec enthousiasme que je dépose une demande importante dans le cadre des Audiences de la Commission de la représentation électorale du Québec qui se sont tenues du 10 octobre au 15 novembre 2023.

Je m'appelle René Asselin, président de l'exécutif du Parti Québécois de la circonscription de REPENTIGNY.

J'aimerais vous exposer les réflexions de mon exécutif au sujet du nom de notre circonscription.

LES RAISONS D'UNE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM POUR LA CIRCONSCRIPTION DE REPENTIGNY

D'abord, le nom de REPENTIGNY existe également pour la circonscription du système électoral fédéral. Cette situation amène une certaine confusion dans l'esprit des électrices et électeurs, et par le fait même, dans la population en général. Or, dans le système électoral provincial, la circonscription REPENTIGNY porte ce nom depuis 2011. Le moment semble donc opportun pour apporter un changement d'appellation.

PREMIÈRES RAISONS DE REMPLACER L'APPELLATION DE LA CIRCONSCRIPTION REPENTIGNY PAR L'APPELLATION JACQUES PARIZEAU

Tout d'abord, Monsieur Parizeau a représenté, en tant que député, la ville de Repentigny depuis novembre 1976 jusqu'à son départ en janvier 1996. À l'époque, sa circonscription comprenait également la ville de Charlemagne, le territoire de Le Gardeur, la municipalité de Saint-Sulpice ainsi que la ville de L'Assomption. La circonscription de l'époque se nommait L'ASSOMPTION. C'est d'ailleurs le cas aujourd'hui, mais sans Repentigny.

Est-ce que la logique nous inclinerait à changer le nom de la circonscription de L'ASSOMPTION ? C'est loin d'être sûr car cette circonscription ne vit pas la même situation que celle de REPENTIGNY avec sa double appellation géographique électorale. De plus, il faut se souvenir que la circonscription de

L'ASSOMPTION existe depuis 194 ans, c'est-à-dire depuis 1829. Et n'oublions pas que depuis 2011, nous sommes pris avec un problème de dédoublement : REPENTIGNY à Québec et REPENTIGNY à Ottawa.

Précisons. Depuis la refonte de la carte électorale en 2011, la ville de Repentigny (excluant Le Gardeur, malgré sa fusion en 2002) fait évidemment partie de la nouvelle circonscription de REPENTIGNY, incluant la municipalité de Saint-Sulpice. Le secteur Le Gardeur (Repentigny) ainsi que la ville de Charlemagne sont inclus depuis 2011 dans la circonscription de L'ASSOMPTION comme bien entendu cette dernière ville.

Dans la future carte électorale, la municipalité de Saint-Sulpice sera transférée dans la circonscription de L'ASSOMPTION et Charlemagne dans la circonscription de REPENTIGNY. Le secteur Le Gardeur (Repentigny), restera dans L'ASSOMPTION.

La demande de changement de nom pour REPENTIGNY est non seulement justifiée, mais semble-t-il, essentielle. Nous constatons que les électeurs se perdent dans la multiplication des noms de ces municipalités. Ils cherchent souvent le nom de leur député et son bureau.

AUTRES RAISONS POUR CHANGER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION DE REPENTIGNY EN UN NOM NOUVEAU : JACQUES PARIZEAU

Je réside à Repentigny depuis l'été 1987 et y milite activement depuis ce temps.

Pour moi, Jacques Parizeau est beaucoup plus qu'un député. Il a été Premier ministre. Cet homme politique québécois, économiste reconnu et écouté, intellectuel respecté, admiré pour sa compétence, sa cohérence, sa ténacité et son honnêteté, avait une stature d'homme d'état. Ce n'est pas pour rien qu'on l'appelait « monsieur ».

Inutile de pérorer longtemps sur son parcours politique qui est de notoriété publique. Rappelons-en seulement les jalons décisifs.

Après ses études aux HEC, il part à Paris pour compléter ses connaissances et par la suite à Londres dont il revient avec un doctorat en économie de la London School of Economics.

Ensuite, dès 1960, les premiers ministres Jean Lesage, Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand recrutent les services de ce jeune et brillant économiste. Jacques Parizeau va imprimer sa marque. Il travaille sur plusieurs dossiers importants, entre autres sur la création du ministère de l'Éducation, celui de la réforme de la fonction publique et la mise sur pied de la Société générale de financement.

Sa plus éclatante victoire date de 1962, alors qu'il est un collaborateur proche de René Lévesque qui fait partie de l'équipe du tonnerre de Jean Lesage. Leur bataille débouche sur la nationalisation de l'hydroélectricité du Québec. Il s'agit d'un tournant majeur dans le monde des finances alors entièrement contrôlé par le syndicat financier de la rue Saint-Jacques.

Par la suite, Monsieur Parizeau conçoit une première politique salariale pour les fonctionnaires québécois, crée la Caisse de dépôt et de placement du Québec et met en place le Régime des rentes du Québec.

Bref, Jacques Parizeau est un des principaux bâtisseurs du Québec moderne dans le cadre de la Révolution tranquille. En même temps, il découvre les limites imposées par les politiques du gouvernement fédéral et devient un fervent défenseur de l'indépendance du Québec, lui qui au départ était partisan de l'unité canadienne.

Jacques Parizeau rejoint logiquement le Parti québécois en 1969. Il sera élu une première fois en 1976 dans l'Assomption. Il devient ministre des Finances et du Revenu ainsi que président du Conseil du Trésor. Plusieurs programmes d'investissement porteront sa marque dont le Fonds de la solidarité de la FTQ en étroite collaboration avec Louis Laberge.

En 1995, comme Premier ministre, il supervise avec Lucien Bouchard l'organisation du deuxième référendum qu'il a failli gagner.

Pédagogue de talent, il a formé des candidats capables d'administrer sainement les affaires du Québec. Sur une tribune à l'université ou avec les travailleurs bénévoles de son comté, Jacques Parizeau était avant tout un homme attentif aux autres, capable de remercier ceux qui militaient à ses côtés et prêt à laisser sa place aux plus jeunes.

SON HÉRITAGE À TITRE DE DÉPUTÉ DE REPENTIGNY

La liste est longue. Mentionnons seulement la construction du nouvel Hôpital Le Gardeur, du CSHLD régional à L'Assomption et de la salle de spectacle Hector-Charland à L'Assomption, sans oublier la transformation du cégep privé en cégep public à L'Assomption également.

CONCLUSION

Personnellement, je retiens de Monsieur Parizeau sa main sur mon épaule et le mot « merci » en me regardant dans les yeux. Pour moi, ce rassembleur représentait l'engagement, la ténacité et la compétence. Peu d'hommes politiques ont eu une connaissance aussi approfondie de tous les dossiers sur une si longue période. Dans plusieurs domaines, il laisse une trace profonde et durable.

Changer le nom de la circonscription de REPENTIGNY pour JACQUES PARIZEAU n'est pas seulement souhaitable à mes yeux, mais hautement justifié.

Merci pour votre attention.

Repentigny, 27 novembre 2023

Circonscription québécoise de Repentigny Proposition de changement de nom

À la Commission de la représentation électorale du Québec

À titre d'épouse et veuve de Jacques Parizeau, il me fait grand plaisir d'appuyer la demande de changement de nom de la circonscription québécoise de Repentigny pour celui de *circonscription Jacques Parizeau*, demande qui vous a été transmise, le 27 novembre dernier, par l'Association locale du Parti Québécois de Repentigny et son président, monsieur René Asselin.

Tel que le souligne monsieur Asselin dans son mémoire, Jacques Parizeau a représenté la ville de Repentigny pendant près de quinze ans, soit de 1976 à 1984 et de 1989 à 1996, en fait, durant toutes ses années comme député. Bien entendu, il représentait le comté de l'Assomption, qui comptait alors plusieurs municipalités, mais rappelons que la majorité de la population du comté habitait Repentigny. Il faut aussi noter que la circonscription fédérale porte également le nom de Repentigny, ce qui peut porter à confusion quand on réfère au « député de Repentigny ».

Il faut en outre ajouter que Jacques Parizeau a laissé un héritage considérable et un souvenir indélébile dans la région comme au Québec, tant par son parcours et ses réalisations comme conseiller économique de trois Premiers ministres au moment de la révolution tranquille, que comme député de l'Assomption, ministre des Finances, chef de l'Opposition officielle et Premier ministre du Québec. Toutes ses réalisations vont dans le même sens : donner au Québec les moyens de ses ambitions et de ses rêves.

Depuis son décès, en 2015, plusieurs hommages lui ont été rendus : le siège social de la Caisse de dépôt et placement porte désormais son nom, il y a également la rue Jacques-Parizeau, à Québec, le parc Jacques-Parizeau à Outremont, la Maison Jacques-Parizeau, à l'Assomption et tout récemment la Chaire Jacques-Parizeau en politiques économiques, à HEC Montréal, a été inaugurée.

Je dois aussi souligner l'appui unanime à ce changement de nom, donné récemment par résolution du Conseil de la Ville de Repentigny.

C'est d'ailleurs unanimement aussi que tous les partis présents à l'Assemblée nationale ont voulu que le Québec d'aujourd'hui et de demain se souvienne de Jacques Parizeau et de son œuvre en donnant leur accord à l'installation d'un monument à sa mémoire dans les jardins de l'Assemblée nationale. L'inauguration a eu lieu le 1^{er} juin 2022, au septième anniversaire de son décès.

Jacques Parizeau a consacré sa vie au service du Québec et des Québécois. Lui accorder cette reconnaissance assurerait que son engagement ne soit pas oublié et que son œuvre continue d'inspirer. Enfin, je crois que ce geste serait salué par une majorité des citoyens de Repentigny, de Lanaudière et du Québec.

Je vous remercie de votre attention.

Lisette Lapointe

SONT PRÉSENTS, MME CHANTAL ROUTHIER, M. JACQUES PRESCOTT, MME JENNIFER ROBILLARD, MME KARINE BENOIT, M. KEVIN BUTEAU, M. LUC RHÉAUME, MME MARTINE GENDRON, MME MARTINE ROUX, M. NORMAND URBAIN FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE M. NICOLAS DUFOUR

SONT ABSENTS, M. BERNARD LANDREVILLE, M. JOUBERT SIMON ET M. RAYMOND MASSE

**7.7 RÉSOLUTION NUMÉRO CM 371-12-12-23
APPUI À LA DÉMARCHE CITOYENNE - RENOMMER LA CIRCONSCRIPTION
DE REPENTIGNY POUR LA CIRCONSCRIPTION JACQUES-PARIZEAU -
2023-0705 (MAI-JB)**

CONSIDÉRANT que la Ville de Repentigny est sollicitée dans le cadre d'une démarche citoyenne visant à modifier le nom de la circonscription de Repentigny pour la *circonscription Jacques-Parizeau* en reconnaissant ainsi l'héritage de l'ancien premier ministre du Québec, décédé en 2015;

CONSIDÉRANT que Jacques Parizeau fut premier ministre et président du Conseil exécutif de 1994 à 1996, a participé à l'essor de la société québécoise par ses nombreux mandats politiques, ministériels et journalistiques et fut également un acteur majeur de notre histoire politique locale, ayant été député dans la circonscription de L'Assomption qui incluait toute l'actuelle ville de Repentigny de 1976 à 1984, puis de 1989 à 1996;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'appuyer la démarche citoyenne visant à renommer la circonscription de Repentigny pour la circonscription Jacques-Parizeau, le tout conformément au sommaire décisionnel 2023-0705.

ADOPTÉE

Signée à Repentigny, ce 15 décembre 2023.

Original signé

M^e Marc Giard, greffier

Original signé

M. Nicolas Dufour, maire

Ce document constitue l'original de la résolution.

Original signé

Initiales du secrétaire

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
SIGNÉE À REPENTIGNY
2023-12-15**

Original signé

**MARC GIARD
GREFFIER**



Chambre des communes



MONIQUE PAUZÉ
Députée fédérale
Repentigny



CIRCONSCRIPTION

184, Notre-Dame
Bureau 201
REPENTIGNY (Québec)
J7Z 2B9
Tél. : 450-581-3896
Fax : 450-581-9958

monique.pauze@parl.qc.ca

OTTAWA

Bureau 212,
Édifice de la Confédération
Chambre des communes
OTTAWA, Ontario K1A 0A6
Tél. : 613-992-5257
Fax : 613-996-4338

Repentigny, le 14 décembre 2023

Commission de la représentation électorale du Québec
1045, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 200
Québec (Québec) G1W 0C6

OBJET : Appui au changement de nom de la circonscription provinciale de Repentigny

Madame,
Monsieur,

À titre de députée fédérale de la circonscription de Repentigny, j'appuie la démarche de M. René Asselin visant à renommer la circonscription provinciale de Repentigny en l'honneur de M. Jacques Parizeau, une figure importante dans la région.

Je peux vous certifier que les dires de M. Asselin sont fondés. Le fait que les circonscriptions portent le même nom tant au fédéral qu'au Québec sème beaucoup de confusion auprès des citoyennes et des citoyens de la MRC L'Assomption.

D'une part, les municipalités desservies ne sont pas les mêmes puisqu'au fédéral, elle comprend les villes de Charlemagne, L'Assomption, Saint-Sulpice et Repentigny dans son entièreté alors qu'au provincial la circonscription inclut uniquement Saint-Sulpice et une partie de Repentigny puisque le secteur Le-Gardeur de la ville appartient à la circonscription de L'Assomption. De plus, avec les nombreux redécoupages, la population est de plus en plus confuse.

D'autre part, les services aux citoyennes et aux citoyens ne sont pas les mêmes. Nous ne pouvons plus compter le nombre d'appels de gens ayant des questions relatives à la santé, l'éducation ou d'autres domaines qui relèvent de la compétence du Québec. Nous devons donc recommander ces gens au bureau de l'autre députée de Repentigny après leur avoir expliqué qu'il y a bel et bien deux députées de Repentigny, l'une siégeant à Québec et l'autre, en l'occurrence moi, qui siège à Ottawa.

En renommant la circonscription Jacques Parizeau, nous pourrions à la fois rendre hommage à un politicien qui a marqué l'histoire du Québec sur plusieurs décennies et mettre un terme à la confusion entourant le fait d'avoir deux député(e)s de Repentigny. Pour ces raisons, j'appuie sans réserve le changement de nom de la circonscription provinciale de Repentigny.

Cordialement,

Original signé

Monique Pauzé
Députée fédérale de Repentigny